

22 mars 1961:

Départ en voiture du Département pour Sion à 16 h 30. Boulharouf arrive à Sion vers 22 h. Dépistons les voitures qui nous suivent à Montreux en tournant ^{vers} par Châtel Saint-Denis et en changeant de numéro d'immatriculation (Soleure). Le lendemain, la presse communique que Boul. est arrivé à Berne ~~et~~ que le Chargé d'Affaires tunisien ne veut pas démentir pour ne pas perdre la face.

Arrivons très tard à Genève chez M. Long. Longue conversation avec Boul. qui:

- a) nous communique officiellement que des négociations auront lieu entre Français et le GPRA à Evian et demande que la délégation du GPRA puisse séjourner en Suisse;
- b) demande que ce qu'il nous a dit fasse l'objet d'un communiqué de l'Agence télégraphique suisse, comme cela avait été le cas avec la démarche de l'Ambassadeur de France auprès du Ministre Kohli !
- c) nous dit que l'ouverture de la conférence sera fixée au 7 avril et qu'un communiqué commun franco-GPRA devrait l'annoncer le 31 mars à 11 h.

La même nuit, M. Long et moi-même rédigeons le premier communiqué suisse dans la matière, communiqué qui sera approuvé le lendemain matin par le ^{chef de} Département.

23 mars:

Réunion secrète Boul.-de Leusse à la maison Long. Pendant cette réunion, de Leusse nous demande de lui faire savoir le plus rapidement possible si la Suisse serait à même de mettre



- 2 -

des hélicoptères à la disposition de la délégation du GPRA pour ses mouvements entre Genève et Evian. A ma demande, M. Probst se met en rapport avec le colonel Kaech et confirme, encore pendant la réunion, que cette possibilité existe.

Publication du communiqué à Berne. M. Fischli confirme aux journalistes que la Suisse, en particulier MM. Petitpierre, Long et Bucher ont facilité les contacts entre la France et le GPRA et ont organisé cinq rencontres secrètes.

24 mars:

Conférence interdépartementale et avec les autorités genevoises au sujet des mesures à prendre afin d'héberger le GPRA ainsi que pour discuter les desiderata de Boul. (Voir protocole de M. Tripet).

M. Petitpierre, mécontent des commentaires de la presse sur le rôle de la Suisse dans l'affaire algérienne, prépare un texte écrit avec des précisions qui sera affiché le même jour au foyer de la presse.

25 mars:

L'après-midi, différentes réunions à l'Hôtel-de-Ville à Genève entre Boul., Long et Bucher d'une part et Leyveraz, Howald, Jöhr et Baggenstoss de l'autre.

Vers 8 h du soir, arrivée de de Leusse, d'abord en réunion seul avec Boul., puis ensemble avec Long et Bucher. Accord sur tous les points, sauf sur le texte du communiqué commun. Celui-ci sortira le 30 mars à 11 h mais les deux Parties publieront chacune le texte qui leur conviendra.

- 3 -

De Leusse et Boul. oublient d'examiner la question de l'échange des listes des membres des délégations respectives avant que ces noms soient publiés officiellement. Boul. nous prie de nous mettre en rapport avec de Leusse. Long tâche en vain de l'atteindre dans la nuit du 25 au 26 mars.

26/27 mars:

Moi non plus, je n'arrive pas à prendre contact avec de Leusse le 26 et dans la nuit du 26 au 27. Je l'appelle à son bureau le 27. Une heure plus tard, il me retéléphone pour me dire qu'il communiquera à notre Ambassade à Paris, le 30 mars, la composition de la délégation. Boul., avec qui je me mets en rapport, est également prêt à suivre cette voie et informera donc notre Ambassade à Tunis de la composition de la délégation algérienne.

A l'occasion de mes conversations téléphoniques avec de Leusse, nous parlons également du communiqué commun. Lors de la seconde conversation, il me dit être d'accord de laisser tomber toute allusion à "peuple" ou "population", ainsi qu'à "les chefs de l'insurrection" ou "des chefs de l'insurrection". Il propose également la formule suivante: "Pour parler concernant les conditions de l'autodétermination et les problèmes qui s'y rattachent ...". Enfin, il se déclare d'accord de parler "des représentants du FLN" mais non pas du GPRA. Je me mets immédiatement en rapport avec Boul. qui est heureux de cette solution, même si elle ne donne pas satisfaction à 100 %. Le communiqué commun est dès lors acquis, ce que je puis confirmer à de Leusse encore dans la nuit du 29 au 30 mars. (Voir ma note séparée).

- 4 -

28 mars:

Téléphone de Boul. qui demande:

- a) priorité sur un avion KLM pour son retour à Tunis;
- b) possibilité de fréter un avion Swissair pour la délégation du GPRA, de Tunis à Genève.

Dans les deux cas, avec l'aide de M. Zimmermann, je puis donner une réponse positive à Boul. Swissair demande toutefois une confirmation au plus tard le 29 mars.

Boul. me communique aussi que les deux officiers de la sécurité algérienne qui auraient dû rencontrer le même jour MM. Albayez et Leyveraz à Genève n'arriveront que le soir du 29 mars.

29 mars:

Boul. fait savoir que, pour des raisons de sécurité, la délégation du GPRA avait décidé de ne pas voyager ensemble. (Voir cas de Ben Bella et consorts). L'avion Swissair est alors décommandé.

Le soir du 29 mars, Boul. me fait les deux messages que j'ai essayé de transmettre pendant la nuit à Paris. (Voir note séparée).

30 mars:

Le communiqué commun sort à 0011 h à Paris et à Tunis.

L'après-midi a lieu la conférence de presse de M. Joxe à Oran.

Boul. me fait savoir qu'il sera de retour en Suisse le dimanche de Pâques au soir ou le lundi matin.

- 5 -

31 mars:

Je me prépare à partir pour l'Italie. Le taxi est déjà devant la porte. A 11h30, téléphone de Me Nicollet, qui vient d'avoir une conversation téléphonique avec Tunis. Boul. fait savoir que le GPRA, après les déclarations de Joxe, avait décidé de surseoir à la conférence d'Evian tant que le gouvernement français ne déclarerait pas explicitement qu'il renoncerait à des négociations parallèles avec des soi-disant autres tendances algériennes. Boul. se rendra très prochainement en Suisse pour nous expliquer les raisons de cette décision.

Je décide de rester à Berne, mais le vendredi-saint, le Ministère des affaires algériennes à Paris ne répond pas, la résidence de de Leusse non plus. Je m'adresse à l'Ambassade de France (Dennery et Girard) pour leur demander de me mettre le plus rapidement possible en rapport avec de Leusse, étant donné qu'il paraissait important de l'avertir de la décision du GPRA avant que celle-ci soit communiquée officiellement à Tunis. De cette manière, je réussis à l'atteindre, vingt minutes avant la sortie du communiqué algérien. De Leusse me fait dire par l'intermédiaire de Girard que, pendant les jours de Pâques, il désirerait avoir un interlocuteur au bout du fil en Suisse. Je ne bouge donc plus de mon appartement du vendredi au dimanche soir. Cependant, aucune communication de Paris ne me parvient.

1er et 2 avril:

Mes contacts avec Tunis sont interrompus, étant donné une courte absence de Me Nicollet. Je suis les événements à la radio. Le dimanche soir, j'apprends par Europe No 1 que Boul. est déjà arrivé à Rome et qu'il serait en route vers la Suisse. Je pars immédiatement en voiture pour Genève.

- 6 -

3 avril (lundi de Pâques):

Me Nicollet, également de retour à Genève, me communique à 10 h le matin que Boul. arrivera avec Alitalia à 16h50 à l'aéroport de Kloten. Je décide d'aller le chercher en Mercedes mise à disposition par Thoune. Malheureusement, il y a des journalistes à l'aéroport. Boul. ne fait aucune déclaration mais les photographes sont actifs. On nous suit en voiture sur la route de Berne; avant d'arriver en ville, nous tournons sur Lyss, dînons tard dans un petit bistrot de campagne, changeant de No d'immatriculation et arrivons vers 1 heure la nuit à Genève, en roulant toujours sur des chemins secondaires. Le lendemain matin, la presse annonce que, une fois encore, Boul. est à Berne.

La même nuit encore, nous préparons un communiqué car il est nécessaire de faire savoir que la délégation du GPRA ne se rendra pas à Genève à la date prévue. Boul. insiste pour que nous disions qu'il nous avait expliqué les raisons pour lesquelles la conférence d'Evian ne pourrait pas avoir lieu en ce moment. Nous nous mettons finalement d'accord sur la formule "... que, en l'état actuel des choses, la délégation du GPRA ...".

4 avril:

Téléphone avec M. Long en France.

Je rencontre Boul. à 11 h du matin dans le studio de Me Nicollet. Pour gagner du temps, nous lui conseillons de passer quelques jours dans le chalet de Nicollet, sur Montreux, en attendant une éventuelle réaction de Paris, réaction qui pourrait être transmise par M. Long lors de son retour en Suisse. A cause de l'arrivée inattendue de son amie française

- 7 -

avec ses deux enfants, Boul. doit partir précipitamment pour un autre endroit. (En effet, le GPRA ne doit pas avoir connaissance de cette liaison). Je lui envoie la voiture du Département, voiture qui avait dû être changée puisqu'on l'avait photographiée lors de l'arrivée de Boul. à Kloten.

Rueden